

# Procès verbal de la séance de Conseil Municipal

## du lundi 27 février 2017 à 20h

L'an deux mille dix-sept, vingt-sept du mois de février à vingt heures, le Conseil Municipal de Vire Normandie, dûment convoqué par courrier en date du vingt-et un février deux mille dix-sept, par M. Marc ANDREU SABATER, Maire de Vire Normandie, s'est réuni à l'amphithéâtre du Lycée Marie Curie, sous la présidence de M. Marc ANDREU SABATER.

### Sommaire

*Le Maire de la Vire Normandie certifie que les formalités prescrites par les articles L. 2121-7 à L. 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales ont été observées pour la convocation et la réunion du Conseil.*

**La Séance est ouverte à 20 h 00.**

Liste des élus présents, excusés et absents :

#### **Commune déléguée de Coulonces :**

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Christian BACHELET	<input checked="" type="checkbox"/>			
Monsieur Didier BARBOT			<input checked="" type="checkbox"/>	
Monsieur Christian BELLIARD	<input checked="" type="checkbox"/>			
Monsieur Romain COMPERE			<input checked="" type="checkbox"/>	
Monsieur Benoît DUBOURG	<input checked="" type="checkbox"/>			
Madame Christine DUCREUX	<input checked="" type="checkbox"/>			
Monsieur Pierre GALLET	<input checked="" type="checkbox"/>			
Madame Céline HERVE		<input checked="" type="checkbox"/>		
Madame Isabelle HUET			<input checked="" type="checkbox"/>	
Monsieur Sébastien LEBRUN	<input checked="" type="checkbox"/>			
Madame Nathalie LENOIR			<input checked="" type="checkbox"/>	
Monsieur Gilles MALOISEL		<input checked="" type="checkbox"/>		Christian BACHELET
Madame Régine ROGER	<input checked="" type="checkbox"/>			

Monsieur Sébastien STALENS			<input checked="" type="checkbox"/>	
Madame Vanessa TANCREDE			<input checked="" type="checkbox"/>	

**Commune déléguée de Maisoncelles-la-Jourdan**

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Samuel BINET	<input checked="" type="checkbox"/>			
Madame Béatrice CHERON	<input checked="" type="checkbox"/>			
Monsieur Jean-Marc LABBE			<input checked="" type="checkbox"/>	
Monsieur Laurent LECOQ			<input checked="" type="checkbox"/>	
Monsieur Philippe LECOQ			<input checked="" type="checkbox"/>	
Madame Aurélie MANSON	<input checked="" type="checkbox"/>			
Monsieur Alain REVET	<input checked="" type="checkbox"/>			
Monsieur Benoît ROUX			<input checked="" type="checkbox"/>	
Monsieur Emmanuel SEBERT			<input checked="" type="checkbox"/>	
Madame Hendrika VAN RIJN			<input checked="" type="checkbox"/>	
Monsieur Guy VELANY	<input checked="" type="checkbox"/>			

**Commune déléguée de Roullours :**

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Lionel CHAUVIN	<input checked="" type="checkbox"/>			
Madame Nicole DESMOTTES	<input checked="" type="checkbox"/>			
Madame Sophie GUILLARD		<input checked="" type="checkbox"/>		Michel LELARGE
Monsieur Daniel LECLERCQ		<input checked="" type="checkbox"/>		Isabelle LEVIEIL
Monsieur Michel LELARGE	<input checked="" type="checkbox"/>			
Monsieur Julien LEMIERE			<input checked="" type="checkbox"/>	
Madame Janine LEVARDON			<input checked="" type="checkbox"/>	
Madame Isabelle LEVIEIL	<input checked="" type="checkbox"/>			
Monsieur Jérémie MARIE	<input checked="" type="checkbox"/>			
Madame Catherine MARTIN		<input checked="" type="checkbox"/>		Jérémy MARIE
Monsieur Pascal SCARDIN			<input checked="" type="checkbox"/>	
Monsieur Dominique TREOL			<input checked="" type="checkbox"/>	
Madame Maud VIGIER		<input checked="" type="checkbox"/>		Nicole DESMOTTES

**Commune déléguée de Saint-Germain-de-Tallevende-la-Lande-Vaumont :**

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Bernard BALLE	<input checked="" type="checkbox"/>			
Monsieur Serge BOUVET	<input checked="" type="checkbox"/>			
Madame Sylvie BOUVET	<input checked="" type="checkbox"/>			
Madame Véronique BRIENS	<input checked="" type="checkbox"/>			
Monsieur Philippe DESMORTREUX	<input checked="" type="checkbox"/>			
Madame Chrystel ESNAULT		<input checked="" type="checkbox"/>		
Monsieur Patrick GOSSMANN	<input checked="" type="checkbox"/>			
Madame Irène GUEDOIT	<input checked="" type="checkbox"/>			
Monsieur Florian HALOTEL	<input checked="" type="checkbox"/>			
Monsieur Serge HAMEL	<input checked="" type="checkbox"/>			
Monsieur Eric LECORDIER	<input checked="" type="checkbox"/>			
Madame Marie-Thérèse MARIE	<input checked="" type="checkbox"/>			
Monsieur Gérard MARY	<input checked="" type="checkbox"/>			
Monsieur Nicolas MOREAU	<input checked="" type="checkbox"/>			

Monsieur Roland MULOT	<input checked="" type="checkbox"/>			
Madame Valérie OLLIVIER	<input checked="" type="checkbox"/>			
Madame Chantal PLANQUETTE	<input checked="" type="checkbox"/>			
Madame Martine ROBBES	<input checked="" type="checkbox"/>			
Madame Sylvie ROBLIN	<input checked="" type="checkbox"/>			

**Commune déléguée de Truttemer-le-Grand :**

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Benoît DESPREAUX			<input checked="" type="checkbox"/>	
Monsieur Joël DROULLON			<input checked="" type="checkbox"/>	
Monsieur Jacques FAUDET			<input checked="" type="checkbox"/>	
Monsieur Pierre-Henri GALLIER	<input checked="" type="checkbox"/>			
Monsieur Luc GIRARD	<input checked="" type="checkbox"/>			
Madame Chantal HOUSTIN		<input checked="" type="checkbox"/>		
Monsieur Jean-Claude LAVOLE	<input checked="" type="checkbox"/>			
Madame Hélène LEPRINCE	<input checked="" type="checkbox"/>			
Madame Nadine LETELLIER			<input checked="" type="checkbox"/>	
Monsieur Franck LOHAT			<input checked="" type="checkbox"/>	
Madame Christelle MARIE		<input checked="" type="checkbox"/>		
Madame Sylvia MOREL-PINSARD			<input checked="" type="checkbox"/>	
Monsieur Patrick PRUNIER	<input checked="" type="checkbox"/>			
Monsieur Arnaud RAOULT			<input checked="" type="checkbox"/>	
Monsieur Bernard VINCENT	<input checked="" type="checkbox"/>			

**Commune déléguée de Truttemer-le-Petit :**

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Alain AUVRAY			<input checked="" type="checkbox"/>	
Madame Laurence BATAILLE		<input checked="" type="checkbox"/>		
Monsieur David CAILLY			<input checked="" type="checkbox"/>	
Monsieur Jacques CHAMPION			<input checked="" type="checkbox"/>	
Monsieur Fernand CHENEL	<input checked="" type="checkbox"/>			
Madame Aurélie DESLANDES			<input checked="" type="checkbox"/>	
Madame Bernadette HARDY	<input checked="" type="checkbox"/>			
Monsieur Marcel LEGRAND			<input checked="" type="checkbox"/>	
Madame Jocelyne LEPRINCE	<input checked="" type="checkbox"/>			
Monsieur Benoit LETINTURIER			<input checked="" type="checkbox"/>	
Monsieur Roger MOREL			<input checked="" type="checkbox"/>	

**Commune déléguée de Vaudry :**

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Madame Céline ADAM	<input checked="" type="checkbox"/>			
Monsieur Jean-Claude BIDEL	<input checked="" type="checkbox"/>			
Madame Annie BIHEL	<input checked="" type="checkbox"/>			
Madame Françoise DERRIEN	<input checked="" type="checkbox"/>			
Monsieur Eric du ROSEL		<input checked="" type="checkbox"/>		
Monsieur Corentin GOETHALS	<input checked="" type="checkbox"/>			
Madame Maryvonne GOSSELIN	<input checked="" type="checkbox"/>			
Madame Marie-Ange HENNEQUART	<input checked="" type="checkbox"/>			
Madame Jacqueline HUET		<input checked="" type="checkbox"/>		Jean-Claude BIDEL
Madame Marie-José LARIVIERE			<input checked="" type="checkbox"/>	

Monsieur Wilfrid LAURENT			<input checked="" type="checkbox"/>	
Monsieur Alain LE GRAËT	<input checked="" type="checkbox"/>			
Madame Sylvie MARGUERIE	<input checked="" type="checkbox"/>			
Monsieur Philippe MENARD	<input checked="" type="checkbox"/>			
Monsieur Jérôme MISERETTE	<input checked="" type="checkbox"/>			
Monsieur Robert PORQUIER			<input checked="" type="checkbox"/>	
Madame Nadine POTHIER	<input checked="" type="checkbox"/>			
Monsieur Dimitri RENAULT	<input checked="" type="checkbox"/>			
Monsieur Jacques VOQUER		<input checked="" type="checkbox"/>		Dimitri RENAULT

**Commune déléguée de Vire :**

<b>NOMS DES CONSEILLERS</b>	<b>Présent</b>	<b>Excusé</b>	<b>Absent</b>	<b>A donné pouvoir à</b>
Madame Sarah AKABI			<input checked="" type="checkbox"/>	
Monsieur Marc ANDREU SABATER	<input checked="" type="checkbox"/>			
Madame Claudine ARRIVE	<input checked="" type="checkbox"/>			
Madame Marie-Noëlle BALLE	<input checked="" type="checkbox"/>			
Monsieur Guy BARBIER	<input checked="" type="checkbox"/>			
Madame Cindy BAUDRON		<input checked="" type="checkbox"/>		Gaëtan PREVERT
Monsieur Roland BERAS	<input checked="" type="checkbox"/>			
Monsieur Pascal BINET	<input checked="" type="checkbox"/>			
Madame Francine BOUVET	<input checked="" type="checkbox"/>			
Monsieur Cédric CAER	<input checked="" type="checkbox"/>			
Monsieur Jean-Marc CHAUVIN	<input checked="" type="checkbox"/>			
Monsieur Serge COUASNON	<input checked="" type="checkbox"/>			
Monsieur Laurent DECKER		<input checked="" type="checkbox"/>		Serge COUASNON
Madame Roselyne DUBOURGUAIS	<input checked="" type="checkbox"/>			
Monsieur Eric DUMONT	<input checked="" type="checkbox"/>			
Monsieur Jérémy FOLLY		<input checked="" type="checkbox"/>		
Monsieur Raymond GABILLARD	<input checked="" type="checkbox"/>			
Madame Catherine GODBARGE	<input checked="" type="checkbox"/>			
Madame Noria KEBLI	<input checked="" type="checkbox"/>			
Monsieur Yoann LEFEBVRE	<input checked="" type="checkbox"/>			
Madame Marie-Claire LEMARCHAND	<input checked="" type="checkbox"/>			
Madame Catherine MADELAINE	<input checked="" type="checkbox"/>			
Madame Lyliane MAINCENT	<input checked="" type="checkbox"/>			
Monsieur Philippe MALLEON	<input checked="" type="checkbox"/>			
Monsieur Rémy MAUBANT	<input checked="" type="checkbox"/>			
Madame Marie-Odile MOREL	<input checked="" type="checkbox"/>			
Madame Olivia NEEL		<input checked="" type="checkbox"/>		Régis PICOT
Monsieur Christophe PASSAYS		<input checked="" type="checkbox"/>		Cédric CAER
Monsieur Régis PICOT	<input checked="" type="checkbox"/>			
Monsieur Gaëtan PREVERT	<input checked="" type="checkbox"/>			
Madame Catherine SEGRETIN		<input checked="" type="checkbox"/>		Jean-Marc CHAUVIN
Madame Isabelle SEGUIN	<input checked="" type="checkbox"/>			
Madame Catherine TAHAN		<input checked="" type="checkbox"/>		Rémy MAUBANT



# Ordre du jour :

<u>N° du point</u>	<u>Titre du point</u>	<u>Elu référent</u>
<b>COMMUNE DE VIRE NORMANDIE</b>		
<b><u>FINANCES, MARCHES PUBLICS</u></b>		
<u>Thématique « Finances »</u>		
<b>1</b>	Débat d'Orientations Budgétaires	Annie BIHEL
<b>2</b>	DETR : a) Roullours - Construction d'un espace mutualisé d'animation locale (revitalisation "centre bourg") b) Travaux et équipements scolaires	Nicole DESMOTTES  Gaëtan PREVERT
<b>3</b>	Demande d'avance de subvention 2017 – La Maison des Jeunes et de la Culture	Annie BIHEL
<b><u>URBANISME/HABITAT</u></b>		
<b>4</b>	Programme Local de l'Habitat (PLH) – Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) – Subventions aux particuliers	Nicole DESMOTTES
<b>5</b>	PLH - Action n° 2 : Subvention d'une opération rue du Neufbourg	
<b><u>TRAVAUX, SYSTEMES D'INFORMATION, TRANSITION ENERGETIQUE</u></b>		
<u>Thématique "Transition énergétique "</u>		
<b>6</b>	Installation de bornes de recharge électrique pour véhicules dans les communes déléguées	Gilles MALOISEL
<b><u>PERSONNEL</u></b>		
<b>7</b>	Prolongement d'un contractuel aux finances sur le grade d'adjoint administratif du 1 <sup>er</sup> mars au 31 mai 2017	Raymond GABILLARD
<b>8</b>	Transformation au nom du principe d'unicité de carrière d'un emploi d'assistant d'enseignement artistique principal de 2 <sup>ème</sup> classe à 6 heures hebdomadaires en un emploi d'assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe 6 heures hebdomadaires	
<b><u>MODIFICATION DES STATUTS</u></b>		
<b>9</b>	SIVOM DE SAINT-SEVER – Modification statutaire	Marc ANDREU SABATER
<b><u>FONCTIONNEMENT DES ASSEMBLEES DE VIRE NORMANDIE</u></b>		
<b>10</b>	Modification des commissions municipales	Marc ANDREU SABATER
<b>11</b>	Indemnité de fonctions des élus locaux	Marc ANDREU SABATER

<b>COMMUNES DÉLÉGUÉES</b>		
<b>COMMUNE DÉLÉGUÉE DE VIRE</b>		
<b><u>CULTURE</u></b>		
<b>12</b>	Demande d'avance de subvention 2017 – Théâtre Le Préau	Pascal BINET
<b><u>URBANISME</u></b>		
<b>13</b>	Section BI-CROSS - Réalisation d'une structure métallique couverte – Signature de l'autorisation d'urbanisme	Gaëtan PREVERT
<b><u>AFFAIRES FONCIERES</u></b>		
<b>14</b>	Programme d'habitat La Mercerie : modification du découpage des lots n° 28 et 28 bis du hameau C	Serge COUASNON
<b>COMMUNE DÉLÉGUÉE DE ROULLOURS</b>		
<b>15</b>	Tarifs – modification de la délibération du 15 décembre 2016	Nicole DESMOTTES

## Préambule à la séance

**Marc ANDREU SABATER** : « Bienvenue au Lycée Marie Curie. Je voulais aussi remercier le technicien, l'agent technique du lycée, qui est là ce soir pour la première fois puisqu' il veut s'assurer que toutes les choses vont bien fonctionner et ce sera le cas donc merci de votre présence. Merci aussi à Michael GROULT qui s'est délocalisé pour gérer la sonorisation de la salle merci. Pas dans un lieu habituel mais il n'y a pas de souci, on connaît la compétence technique de Michael.

Je vais déclarer cette séance ouverte, désigner un secrétaire de séance, Roselyne est une habituée donc elle va poursuivre, elle le fait très bien.

Les conseillers excusés sont Gilles MALOISEL qui donne pouvoir à Christian BACHELET. On va faire sourire tout le monde, mais figurez-vous, que Gilles est de nouveau parti voir notre Ministre de l'Environnement. On va commencer à croire qu'il y a quelque chose parce que c'est la 2<sup>ème</sup> fois pour aller signer et il y avait aussi les vœux de la Ministre. Là franchement il y a sûrement quelque chose. Il est parti pour signer au nom de la collectivité la 2<sup>ème</sup> partie des subventions que nous allons recevoir de la part du Ministère de l'Environnement, somme un peu moindre que la dernière fois rappelez- vous la dernière fois, il était revenu avec 929 000 €. Là on ne l'envoie que pour 70 000 € mais bon 70 000 € c'est toujours bon à prendre, puisque que le maximum des subventions par collectivité, c'est 1 000 000 €. On aura donc le maximum possible sur les projets que nous avons présentés. C'est important et encore une fois c'est un déplacement utile et on l'excuse bien volontiers de ne pas être avec nous ce soir.

- Catherine SEGRETIN a donné pouvoir à Jean-Marc CHAUVIN,
- Laurent DECKER a donné pouvoir à Serge COUASNON,
- Catherine TAHAN a donné pouvoir à Rémy MAUBANT.
- -Olivia NEEL qui a donné pouvoir à Régis PICOT.
- Jacqueline HUET qui a donné pouvoir à Jean-Claude BIDEL,
- Jacques VOQUER qui a donné pouvoir à Dimitri RENAULT,
- Christophe PASSAYS qui a donné pouvoir à Cédric CAER,
- Cindy BAUDRON qui a donné pouvoir Gaëtan PREVERT,
- Sophie GUILLARD qui a donné pouvoir Michel LELARGE,
- Daniel Leclercq a donné pouvoir à Isabelle LEVIEIL.
- Maud VIGIER donne pouvoir à Nicole DESMOTTES,
- Catherine MARIN donne pouvoir Jérémie MARIE.
- J'excuse aussi chrystel ESNAULT, Christelle Marie, Chantal HOUSTIN, Céline HERVE,

Laurence BATAILLE, Jérémy FOLLY et Eric DU ROSEL, Joël DROULLON et Julien LEMIERE.

J'ai fait le tour des présents et des excusés.

Le procès verbal du dernier conseil municipal du 30 janvier 2017 vous a été communiqué. Avez-vous des questions ou des remarques par rapport à ce procès-verbal ? Non alors je vais le mettre aux voix y a-t-il des oppositions des abstentions ? Je vous remercie.

Il n'y a pas question à ajouter à l'ordre du jour et pas de question à supprimer de l'ordre du jour.

Il fallait que je vous demande quand vous prenez la parole de prendre le micro et de vous présenter, tout ça c'est pour l'enregistrement et, comme d'habitude, maintenant si vous quittez la séance avant la fin, de signer le tableau mis à disposition à l'entrée de la salle.

Avant peut être de laisser la parole à ceux qui le souhaitent je voulais évoquer un point c'est l'alerte qui nous a été donnée par les partenaires sociaux concernant des difficultés dans certains services de la collectivité. Je veux l'évoquer ici devant vous, ça fait l'objet d'une interpellation de leur part qui vous a été communiqué ainsi qu'à l'ensemble des personnels. Il y a eu 2 communications qui ont été faites. Je voulais vous redire que d'abord il faut prendre cette interpellation très au sérieux. Cela traduit réellement des difficultés pas partout mais dans certains services avec certitude. Il faut être vigilant par rapport à ça donc moi j'ai souhaité, dans la période des 2 dernières semaines qui ont suivi l'interpellation des partenaires sociaux, aller sur le terrain. Je suis allé sans forcément m'annoncer mais dans les services là où des difficultés avaient été un peu identifiées pour écouter, échanger avec les agents. Effectivement on se rend compte en discutant avec les agents que les différentes réorganisations ont pu poser certains problèmes à certains endroits donc il faut qu'on regarde ça très sérieusement et de très près ça a pu générer chez certains agents je ne sais pas si on peut qualifier cela de souffrance au travail, mais c'est comme Cela que le qualifie les partenaires sociaux. Il y a véritablement pour nous un devoir de vigilance par rapport à ça et non seulement de vigilance et d'actions. Je suis allé sur le terrain pour écouter, échanger. J'ai aussi reçu donc un certain nombre d'agents soit à leur demande, soit à mon initiative pour échanger avec eux sur leur propre situation puisque ce sont des agents qui m'avaient été signalés comme étant eux-mêmes en souffrance, qui se sont tournés vers moi pour que je puisse les recevoir donc bien évidemment je les ai reçus. Nous avons convenu avec les partenaires sociaux nous revoir très prochainement. Le rendez-vous sera calé prochainement je dirais dans une première réunion d'écoute, d'échanges. Ils ont peut être des choses à nous dire où nous redire. Il faut qu'on soit évidemment en écoute et en vigilance par rapport à tout ce qui va être dit et ensuite on verra avec eux comment on peut essayer d'avancer pour régler les problèmes qui se posent et qui se sont posés. Avec peut-être des propositions qu'il faudra faire et, de toute façon, je reviendrai vers les élus collègues élus pour qu'on puisse échanger sur tout cela. Voilà donc il est important dans cette période qu'on soit tous les uns et les autres en écoute, en disponibilité par rapport à l'ensemble de nos personnels. C'est l'attitude que j'ai souhaitée adopter ces 2 dernières semaines et celle que je vais continuer à adopter bien évidemment dans les semaines qui viennent en continuant à aller en proximité de nos agents là où ils travaillent pour les écouter, échanger avec eux sur leurs éventuelles difficultés et on aura aussi en tant qu' élu probablement à apporter des réponses, à mettre en place peut être d'autres manières de fonctionner en associant peut-être plus les représentants du personnel que nous l'avons fait dans la période compliquée que nous venons de vivre avec la création de Vire Normandie, la nouvelle communauté de communes. Tout cela nous a mobilisé et a peut être fait que, moi le premier et peut-être d'autres, on a été moins vigilants sur ce qui pouvait se passer au plus près du terrain et donc il faut qu'on soit vraiment en écoute et en vigilance donc on va retravailler avec les partenaires sociaux sur ces questions pour résoudre les problèmes là où ils se posent et pour les associer plus aux réorganisations en cours. Je pense qu'on va repartir de là. Il y a des organisations en cours qui sont nécessaires. Voilà comment on peut travailler ensemble avec les partenaires sociaux et les agents pour faire en sorte que ces réorganisations se passent le mieux possible dans l'intérêt du service bien sûr puisqu'on est là pour ça mais aussi dans la préservation des agents en sachant que nous avons la chance d'avoir un personnel de grande qualité. On a des agents qui n'ont pas "rechigné" c'est le moins qu'on puisse dire pour permettre qu'on réussisse ces réorganisations territoriales donc, le devoir qui est le nôtre c'est évidemment de les placer dans les meilleures conditions possibles pour qu'ils puissent continuer à remplir le mieux possible leur mission en sachant encore une fois qu'on a de grandes compétences dans cette collectivité et ces compétences-là il faut qu'elles puissent agir pour le bien de nos concitoyens dans des conditions bien évidemment qui soient satisfaisantes pour tous les agents. Voilà les quelques mots que je voulais vous dire mais de toute façon on vous tiendra au courant au fur à mesure des échanges qu'on aura pu avoir avec les uns et les autres mais on va nouer un contact, ce contact entre les partenaires sociaux, et la collectivité mais il faut qu'on aille peut être un petit peu plus loin. Il faut qu'on travaille plus et mieux ensemble dans cette collectivité qui évolue. Elle a elle a subi de

grandes évolutions très rapides. Cela nécessite que l'on se pose et qu'on regarde ensemble avec les partenaires sociaux comment mieux, tous, collectivement travailler dans ces nouvelles organisations.

Voilà je ne sais pas s'il y a des questions par rapport à ça ou par rapport à d'autres sujets.

Moi je vous laisse la parole.

J'en profite, et je pourrai oublier le faire avant la fin de la réunion, de remercier nos cadres et nos techniciens qui sont présents ce soir pour ce conseil municipal ».

**Jean-Marc CHAUVIN :** « Je viens de prendre lecture de la liste des décisions municipales prises depuis le dernier conseil et je vous vois numéro 25 quelque chose qui m'interpelle "autorisation d'un recours administratif auprès du tribunal administratif de Caen dans le cadre d'une mesure de péril imminent et désignation de l'avocat assurant la défense des intérêts de vie en Normandie". Est-ce qu'on peut avoir des explications sur ce point ? ».

**Marc ANDREU SABATER :** « Alors de mémoire mais Virginie LE SOURD va peut être compléter. De mémoire il s'agit effectivement d'un arrêté de péril imminent sur la ruelle aux Mourrons donc vous savez qu'on a un certain nombre de problèmes d'écroulement ou de risque d'écroulement de murets et pour qu'on puisse agir , il fallait prendre cet arrêté de péril imminent ainsi une décision que nous avons prise pour nous couvrir de tout risque si jamais il devait avoir un effondrement ».

D'autres questions oui non.

**Régis PICOT :** « J'ai appris il y a à peu près 2 heures le décès de Guy GALOPIN qui est décédé aujourd'hui donc je voudrais qu'on lui rende hommage ce soir parce que c'était un grand serviteur de VIRE, premier adjoint de VIRE pendant de très longues années sous les mandats d'olivier STIRN. Je voudrais qu'on puisse faire une minute de silence pour Guy GALOPIN ».

**Marc ANDREU SABATER :** « Je vous propose une minute de silence en mémoire de Guy GALOPIN ».

**Marc ANDREU SABATER** « Y a-t-il d'autres questions ou prise de parole ? ».

**Catherine GODBARGE :** « Oui. C'était juste par rapport à votre intervention concernant les difficultés de mal être au sein de la Mairie, j'ai eu la chance d'être en charge du personnel du dernier mandat que j'ai effectué en tant qu'adjointe et j'ai été surprise quand vous êtes arrivés aux affaires que vous n'avez pas saisi ou poursuivi la démarche qui avait été initiée parce que je sais combien les relations élus personnels, il y a beaucoup de problématiques au sein d'une collectivité n'est pas une entreprise comme les autres et j'ai été surprise que vous n'avez pas souhaité poursuivre l'accompagnement qui était mis en place avec le CNFPT et un consultant. Je suis obligée de me réjouir que cet épisode oblige toute l'équipe à prendre vraiment en considération toutes les difficultés qui était sous-jacentes mais qui, à nous aussi anciens élus, nous était déjà parvenu tout au long des mois précédents. Ce n'est pas vraiment un problème d'écoute c'est vraiment un problème de mise en place d'un calendrier et d'action précise pour que toutes les problématiques soient bien envisagées, que chacun puisse se remettre au travail sereinement et sans la souffrance que certains subissent. Merci ».

**Marc ANDREU SABATER :** « Tout à fait. Si vous voulez, dans des organisations comme les nôtres qui sont quand même des grosses organisations, je dirai que les problèmes liés aux ressources humaines sont constants dans toutes les organisations de ce type. On peut trouver des situations difficiles. Quand nous sommes arrivés on en a trouvé. Il en existe maintenant donc on essaie au fur à mesure de solutionner les situations individuelles mais je ne veux pas focaliser sur les situations individuelles. Il y en avait avant qu'on a trouvé et qu'on a essayé de régler le mieux possible. Il y en a aujourd'hui qui n'existait peut être pas avant et qui sont apparues depuis. Voilà je ne renvoie pas la responsabilité aux uns et aux autres, ce n'est pas l'objet. C'est presque inhérent à ce type de grosses organisations. Ceci dit, c'est vrai que l'on ne sait pas inscrire forcément la continuité de ce qui avait été fait précédemment mais depuis un certain nombre de mois, on travaille avec le CNFPT avec un consultant proposé par le CNFPT. Le CNFPT finançant justement quinze jours de consulting gratuit. Cela ne coûte rien à la collectivité. Avec un consultant qui nous aide à travailler sur la réorganisation de la collectivité. Probablement que sur l'intervention de ce consultant, qui n'est absolument pas en cause, c'est quelqu'un de grande valeur, qui nous a été proposé par le CNFPT, ce n'est pas nous qui l'avons choisi. Probablement que nous avons

peut-être raté une ou 2 étapes par rapport à l'explication de son travail il aurait probablement fallu travailler avec les partenaires sociaux à un moment donné ce que nous n'avons pas fait. On a ces étapes là qu'il faut reprendre à mon avis. Le travail qui a été fait n'est pas forcément à remettre en cause mais il faut qu'on raccroche et qu'on remette les choses en place en travaillant avec les partenaires sociaux sur ces réorganisations et sur l'accompagnement du changement parce qu'on a subi quand même de gros bouleversements et des changements importants dans notre collectivité et tout ça nécessite probablement un accompagnement plus fin que celui que nous avons fait. Voilà donc c'est un petit peu comme ça qu'on aborde les choses. Pour le moment je ne vous propose rien, on commence à réfléchir très sérieusement à tout ça mais j'attends la première rencontre avec les partenaires sociaux pour qu'ils puissent peut être plus précisément exprimer ce qu'ils ont à nous dire. Ils l'ont fait par écrit mais je pense que, de manière très général, il faut qu'on aille peut-être plus loin, qu'on soit en situation d'écoute par rapport à tout ça et après on verra avec eux comment avancer ensemble, c'est vraiment le souhait, je pense qu'il faut que nous élu, que nos personnels que les partenaires sociaux qu'on puisse avancer ensemble pour résoudre les difficultés qui se posent et qui sont réelles. Je ne minimise pas du tout les difficultés qu'ont été évoquées par les partenaires sociaux. Elles sont présentes, ou pas dans certains services, ça dépend en fait des situations assez diverses il y a des situations individuelles sur lesquelles il faut travailler. Je pense qu'il faut repartir sur des bases nouvelles avec nos partenaires sociaux. Je crois qu'on a des partenaires sociaux aussi qui sont plutôt proposant. Il faut qu'on soit avec eux pour écouter leurs propositions et que l'on essaie d'avancer ensemble pour résoudre tous ces problèmes dans un environnement qui est compliqué puisqu'on a subi de profonds bouleversements. Ce n'est peut être pas la seule cause de tout cela, cela explique quand même de manière évidente, pour partie, les problèmes que l'on rencontre. On reviendra de toute façon vers vous pour faire un point sur tout cela.

Y a-t-il d'autres questions ? Non.

Alors on va prendre l'ordre du jour.

J'ai oublié d'évoquer la question du parking me dit Gérard et à juste titre puisque il avait été dit que l'on pourrait accéder à la cour pour pouvoir stationner, ce que vous n'avez pas pu faire aujourd'hui ce qui a pu expliquer certains retards le temps de trouver de la place pour pouvoir stationner. J'ai la réponse grâce à Monsieur le Technicien. En fait c'est lié au plan Vigipirate c'est à dire que tant qu'il y a le plan Vigipirate il n'y a pas d'entrée possible dans l'enceinte du lycée. Je pense que le plan Vigipirate a encore quelques mois d'existence et pas plus, j'espère, après on verra. Mais dès que le plan Vigipirate sera terminé on verra cela avec Monsieur LE BORGNE et je pense qu'on aura la possibilité de stationner à l'intérieur du lycée ce qui facilitera quand même sérieusement les choses.

Je vous propose qu'on débute ce conseil municipal avec le premier point c'est le débat d'orientations budgétaires donc c'est Annie BIHEL qui a "potassé" cela en détail comme d'habitude et je vais lui laisser la parole ».

*En application des dispositions de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, et en vertu de la délibération n°4 du Conseil Municipal du 11 janvier 2016, Monsieur le Maire communique aux membres du Conseil les décisions du Maire qui ont été prises.*

<b>Numéro de la décision</b>	<b>Objet de la décision</b>
10	Truttemer le Petit - Bulletin Municipal 2017
11	Truttemer le Petit - Entretien de la Mairie pour l'année 20
12	Signature d'une convention avec Monsieur Henri HAYS, président de l'APAEI du bocage Virois et de la Suisse Normande, pour la mise à disposition du hall du centre socioculturel municipal Charles Lemaître et du matériel pédagogique
13	Signature d'un contrat avec la compagnie HISCOX ; courtier : FILHET ALLARD
14	Signature d'une convention avec le Centre Socio-Culturel CAF « <i>Anne Morgan</i> » de Vire Normandie, représenté par Madame Manuela GÖLLER, sa Responsable, pour la mise à disposition de locaux scolaires de l'Ecole Jean Moulin
15	Convention de mise à disposition quadripartite, précaire, temporaire et révocable entre Vire Normandie /CCAS/ La POSTE/S.E.M.I.V.I.R.
16	Marché n°15026O – Marché de fournitures pour l'achat de matériels et matériaux nécessaires aux travaux de construction, d'aménagement et d'entretien en régie de la

	ville de VIRE, Lot 15 Chaudière bois (fournitures et travaux) Marché Subséquent 2
17	Signature d'un contrat de travail à durée déterminée, par l'intermédiaire du GUSO, avec Jean-François RENET, pour une prestation technique à la Halle Michel Drucker
18	Modification régie de recettes Cinéma « Le Basselin
19	Modification de la régie centrale : - Garderie - Etudes surveillées - Restauration scolaire Goûter lait pour les communes déléguées de Roullours, Vaudry et Vire
20	Modification de la sous régie de recettes à la régie centrale
21	Marché n°16014 – Convention de mandat de maîtrise d'ouvrage pour la construction d'un Pôle Libéral de Santé Ambulatoire à Vire Normandie – Marché de travaux pour le lot désamiantage
22	Marché n° VN17010 – contrat de licence et assistance CAPTOO
23	Signature d'un contrat de cession des droits d'exploitation d'un spectacle avec « Canal Bleu Productions » pour l'organisation d'un concert à La Halle Michel Drucker
24	Signature d'un contrat de cession de droit de représentation avec Monsieur Bernard CHATAIN dans le cadre de son exposition dans les galeries du Cinéma-Théâtre du 3 mars au 25 avril 2017
25	Autorisation d'un recours administratif auprès du Tribunal Administratif de CAEN dans le cadre d'une mesure de péril imminent et désignation de l'avocat assurant la défense des intérêts de VIRE NORMANDIE
26	Signature du marché n° VN17011 Contrat de maintenance logiciels ARCHIMED
27	Signature de l'avenant n°1 pour le marché n° CCAS 17001 – Contrat de maintenance des logiciels IMPLICIT
28	Convention de mise à Disposition d'un jardin du domaine public de la Ville de Vire Normandie à l'organisme MJC
29	Mise à disposition d'un local de stockage pour Mme GUERRE Rachel et M. GUERRE Authaire - Sis Résidence Sainte Anne L'Ecluse - 14500 VIRE NORMANDIE
30	Marché n°VN17001 – Contrôle du délégataire de service public du réseau de chaleur de Vire Normandie
31	Marché n° VN17012 – contrat de maintenance du logiciel VECTORWORKS



*Il est proposé d'aborder l'examen des questions inscrites à l'ordre du jour de la séance.*

## **COMMUNE DE VIRE NORMANDIE**

### **FINANCES, MARCHES PUBLICS**

Thématique « Finances »

#### **1 Débat d'Orientations Budgétaires**

**Annie BIHEL :** « Merci. Vu que vous allez être confortablement installé, vous n'allez pas vous assoupir et que vous allez être vigilant jusqu'au bout. Nous débattons effectivement aujourd'hui des orientations budgétaires, c'est la loi du 6 février 92 qui nous y oblige. Nous devons le faire dans les 2 mois qui précèdent le vote du budget et donc nous le faisons ce 27 février et le vote du budget doit être effectif avant le 15 avril. Ce débat n'est pas suivi d'un vote comme l'année dernière vous en avez l'habitude maintenant c'est simplement un débat qui a lieu et on vous demandera de prendre acte que ce débat a eu

lieu. Ce n'est pas non plus la présentation du budget bien que le document que vous avez pu consulter comporte un certain nombre de montants ce qui n'est d'ailleurs pas une obligation dans un débat d'orientations budgétaires. Le DOB ne fait que dégager les grandes orientations de notre collectivité. Je voudrais avant de commencer adresser des remerciements, comme je l'avais fait l'année dernière, tout particuliers à Dominique BOUVET, notre trésorière qui accompagne Vire Normandie dans l'élaboration du budget et de ce document et qui est toujours très disponible lorsque nous la sollicitons. Je voulais remercier également Annie ROSSI, DGS, qui a énormément contribué à la rédaction du document. Jocelyne PELE, la directrice du service financier et ses collaborateurs et collaboratrices. Jocelyne qui a une connaissance des chiffres phénoménale. J'y associe Pierrig LAURENT, le DRH et ses services puisqu'il y a été aussi pas mal sollicité pour une partie du document et puis je n'oublie pas les différents services qui ont été mis à contribution. Les services techniques particulièrement avec Lucile FISSOLO. Les secrétaires de mairie également qui ont été sollicitées à plusieurs reprises. Les élus qui participent à la commission des finances et marchés publics et puis vous tous qui êtes ici pour débattre et qui vont être obligés de me supporter. C'est le 2ème Débat d'Orientations Budgétaires auquel vous participez donc le document 2017, si vous l'avez regardé, comporte la même trame que celui de 2016 mais les grandes orientations qui figuraient à la fin du document 2016 n'y ont pas été rappelées puisque vous connaissez maintenant le fonctionnement de VIRE NORMANDIE depuis un an et donc ce n'était pas utile d'en rappeler les grands principes. Ce document comporte 8 parties vous avez les éléments de contexte à l'échelle nationale, les éléments de contexte à l'échelle de VIRE NORMANDIE. Les enjeux pour VIRE NORMANDIE. Le cadrage budgétaire, les dépenses et les recettes, les dépenses de personnel qui sont traitées à part, la dette qui elle aussi est traitée à part, les orientations en matière d'investissements et les budgets annexes. Ce document a été plus facile à mettre en œuvre cette année puisque nous avons déjà la trame mais il y a quand même quelques difficultés qui se sont présentées pour certains montants par exemple nous ne pourrions pas donner les résultats du compte administratif et du compte de gestion. L'année dernière nous les avions mais cette année, il y a eu en décembre ce qu'on appelle les journées complémentaire c'est à dire qu'au mois de décembre il y a une possibilité de faire des dépenses et des recettes beaucoup plus tard que l'année précédente Il y a encore des dépenses et des recettes qui ne sont pas encore complètement rentrées ce qui fait que Madame BOUVET n'a pas été en mesure de nous donner le compte de gestion. Autre exemple toutes les compétences qui devaient être transférées à l'Intercom de la Vire au Noireau ne l'ont pas été. Il s'agit des compétences optionnelles et des compétences facultatives. Certaines seront transférées au premier janvier 2018, d'autres au premier janvier 2019 ce qui entraîne des modifications pour la partie ressources humaines. Concernant les attributions de compensation elles nous viennent de l'Intercom de la Vire au Noireau, c'est une nouveauté et ce n'est que le 9 février que nous en avons connu le montant qui est je vais vous rappeler ultérieurement un montant provisoire donc certains chiffres n'avaient pas pu être donnés auprès des membres de la commission des finances et je m'en étais excusée au moment de la réunion auprès des membres présents.

On va pouvoir commencer à la page 2 et je remercie d'avance Michaël GROULT qui m'a dit que ça allait être un petit peu difficile pour lui parce que ce n'est pas un PowerPoint mais c'est un déroulé et comme je vais parfois revenir sur certaines pages, je lui souhaite beaucoup de plaisir.

Je vous propose si vous avez des questions au fur et à mesure, d'intervenir ».

### **Présentation du Débat d'Orientations Budgétaires par Annie BIHEL**

**Catherine GODBARGE :** « Est ce qu'on ne pourrait pas imaginer, parce que les cartes d'identité c'est rarement en urgence, on ne pourrait pas imaginer que le matériel circule dans les communes. C'est expérimental dans d'autres lieux ruraux où il faut financer le déplacement du véhicule qui transporte le matériel ».

**Annie BIHEL :** « Ca se fait uniquement dans le cas où une personne est dans l'incapacité physique de se déplacer parce que c'est du matériel qui pèse 20 kilos, qui nécessite un transport et il nous a été répondu que ce n'était pas possible. La question avait été posée et c'est très difficile. Passer d'une commune à l'autre, ce ne sera pas possible ».

**Catherine GODBARGE :** « Pas tous les jours évidemment mais une fois par mois. Je ne comprends pas qu'on n'explore pas davantage cette piste où alors il faut que toutes les personnes qui ont des cartes d'identité passent à la vitesse supérieure et se déclare incapables de déplacer. C'est vraiment un moyen qui pourrait maintenir un service de proximité ».

**Annie BIHEL :** « Ce qu'il faut savoir c'est que l'Association des Maires de France s'est insurgée contre cette décision dès qu'elle a été mise en place, l'Union Amicale des Maires du Calvados, le bureau dont je fais partie, ont demandé une entrevue avec Monsieur le Préfet. L'entrevue a eu lieu lundi dernier et ça été rappelé. Monsieur le Préfet nous a dit, après notre exposé, qu'il en était ainsi. Ce qu'on lui a demandé c'est ce qui avait déjà été demandé lors d'une réunion qui avait regroupé toutes les communes, les 24 communes il n'y a que 24 communes sur le Calvados qui vont avoir un service de cartes d'identité donc il y avait une réunion et il avait été demandé à ce qu'au moins les cartes d'identité reviennent une fois qu'elles sont faites dans chacune des communes. On nous a dit que c'était difficile parce que c'était un système informatique, qu'il fallait que les personnes entre un code informatique et que ce serait difficile. Cela va être étudié. Virginie, vous étiez à la réunion, il avait été répondu aux personnes qui assistaient à la première réunion que ce serait étudié. Nous avons refait la demande lundi dernier et Monsieur le Préfet nous a dit que ce serait à l'étude pour savoir quels dispositifs utilisés pour que les cartes d'identité au moins plus être récupérés dans chacune de nos communes ».

**Catherine GODBARGE :** « On peut toujours remettre à l'étude la possibilité de faire naviguer le matériel plutôt que la personne ».

**Annie BIHEL :** « Ca, j'en doute parce que ce que Monsieur le Préfet nous a dit c'est que les cartes d'identité ne sont pas faites fréquemment elles ont maintenant une durée de validité 15 ans ».

**Catherine GODBARGE :** « Oui justement cela ne doit pas être très fréquent de mettre le matériel dans une voiture ».

**Nadine POTHIER :** « Il y a des gens qui ne sont disponibles que le samedi matin ou que le mercredi avec les enfants quand ils ont des cartes pour les mineurs. Je n'imagine pas très bien voilà c'est bien sûr que ça serait idéal mais voilà c'est vrai que ça va faire déplacer en plus deux fois les gens s'il faut aller faire la démarche puis récupérer sa carte. Si on peut au moins gagner sur la carte ça serait toujours ça parce que précisément des gens viennent le samedi matin c'est une des grosses demandes je dirais des permanences d'élus le samedi matin. Cela ne va pas correspondre à tout un chacun et forcément un jour qui va mieux convenir que d'autres, un service ouvert avec le plus d'amplitude possible il faut qu'on reste disponibles. Le camion c'est une contrainte ».

**Marc ANDREU SABATER :** « Ce matin j'étais avec Monsieur le Préfet et Madame GIRARDIN de la fonction publique, c'est un sujet qui a été évoqué. Le préfet nous a indiqué que d'abord ces dispositions correspondaient aussi à une montée en charge des demandes de cartes d'identité sur internet. De plus en plus, ceux qui le peuvent en tout cas mais pas tout le monde fait ce type de demande par internet donc ne se déplacent plus forcément en mairie pour demander... Il y a une obligation pour l'empreinte mais globalement il y a quand même une part je pense croissante de notre population qui va trouver d'autres moyens, qui sera de se déplacer bien sûr pour l'empreinte mais en tout cas pour la demande de carte d'identité, elle se fera de plus en plus par internet. Il a évoqué aussi l'idée, mais sans promettre quoi que ce soit, puisque évidemment je pense qu'il est très sollicité sur cette question de voir s'il n'y avait pas de possibilité de récupérer des droits concernant ces machines pour le Calvados. Il n'a absolument rien garanti parce que je pense que dans tous les départements les demandes doivent être identiques mais en fait il y a eu un nombre de points qui a été défini au niveau national. Il nous a indiqué qu'il allait peut être essayer d'en obtenir d'autres mais sans aucune certitude bien sûr ».

**Annie BIHEL :** « Je suis désolée d'avoir fait cette petite digression mais étant donné que nous parlons de l'accueil et des services que nous pouvons rendre, je vous demande de bien expliquer dans vos communes respectives que ce n'est pas du fait de la création de VIRE NORMANDIE que nous enlevons ce service mais que c'est au niveau national. Il ne reste plus que 24 centres sur le Calvados qui pourront prendre les empreintes des cartes d'identité ».

### **Reprise du Débat d'Orientations Budgétaires**

Merci de patience.

**Marc ANDREU SABATER :** « Un grand merci Annie pour cette présentation extrêmement pédagogique comme d'habitude. Ca représente un gros boulot pour Annie. Je vois toutes ses notes. Elle a remercié nos services, l'ensemble de nos services qui ont travaillé sur ce document. Je me joins

évidemment à ses remerciements aux 3 cadres de la collectivité sont là que ce soit Annie ROSSI, Pierrig LAURENT ou Jocelyne PELE. Je les remercie avec leurs collaborateurs et collaboratrices bien sûr de l'ensemble du travail qui a été fait pour ce DOB. Tu as été très clair. Est ce qu'il y a des questions par rapport à ce qu'a présenté Annie ? ».

**Catherine GODBARGE :** « Ce n'est pas tellement des questions. Le document est très clair. Ce sont plutôt des 3 remarques que je voudrais signaler enfin qui demande de rester vigilants et en éveil. Bien sûr la capacité d'autofinancement elle est toujours un peu augmentée en fonction des produits exceptionnels donc même si la variation n'est pas énorme par rapport à l'année dernière, on sait que c'est un élément important de suivi des possibilités de financement de VIRE NORMANDIE, c'était le premier point .

Le 2ème point, cela concerne la Silver Economie, c'est tout le développement économique lié au aux cheveux blancs. En fait, malheureusement sur notre territoire c'est plus une charge qu'une recette parce que vous avez évoqué le niveau de revenu moyen des ménages par habitant et on sait que les personnes retraitées sont loin d'avoir ça non plus, pas toutes en tout cas donc bien sûr qu'il y a des développements possibles pour cette Silver Economie mais pour le territoire je vois aussi un accroissement de charges important pour mettre, aussi bien par le C.C.A.S., que par la mise à disposition par la collectivité des aménagements de mobilité etc. Ce n'est pas obligatoirement quelque chose de très positif mais c'est important de le signaler et puis bien sûr que maintenant on voit bien que la gestion de la richesse économique elle est confiée à la nouvelle collectivité donc pour VIRE NORMANDIE, les recettes sont gelées, on n'aura pas de revalorisation importante les recettes de VIRE NORMANDIE deviennent peu dynamiques. Le changement des recettes taxe d'habitation, impôts locaux, la variation est très faible. On a même des candidats qui proposent de supprimer la taxe d'habitation, ça ne doit pas être des charges importantes. La recette économique est gelée pour VIRE NORMANDIE, c'est quelque chose qui saute aux yeux, on est obligé de prendre en compte.

Ce sont simplement 3 remarques qui me semblent importantes, on ne rentre pas évidemment aujourd'hui dans les chiffres.

Merci vous ».

**Marc ANDREU SABATER :** « Je peux essayer de répondre sur ces questions en commençant par la Silver Economie. Effectivement c'est peut être des potentialités dans les années ou décennies qui viennent. Aujourd'hui c'est une caractéristique de notre territoire alors c'est aussi de l'économie derrière, c'est aussi des emplois il y a des choses à faire. Ceci dit clairement la prise en charge de la personne âgée et pas seulement parce qu'il y a aussi la question du handicap qui se pose, c'est un vrai défi posé à notre société, c'est-à-dire qu'aujourd'hui, clairement, moi qui suis Conseiller Départemental, je peux en parler, on pourrait dans les années qui viennent arriver un peu à une impasse, c'est-à-dire comment la collectivité fait pour prendre en charge une population croissante avec des besoins croissants, des besoins de santé croissants, la question de l'hébergement. C'est un vrai sujet, c'est un défi un qui est posé globalement à nos gouvernants et à notre société, comment on fait cela ? Il y a des questions, des débats qui se posent sur la participation familiale par exemple. Ce sont des choses qui existent sur l'aide sociale par exemple mais qui n'existe pas sur l'APA.

Ce sont de vrais sujets pour nos collectivités. Je suis d'accord avec Catherine, ce ne sera pas un gain fort pour nous, c'est le moins qu'on puisse dire. Sur la question de la vigilance, bien évidemment, il faudra être vigilant. On ne sait pas quels seront les majorités où la majorité qui l'emportera lors des prochains scrutins présidentiel et législatif mais il est fort probable, et certains candidats commencent à l'annoncer, que les collectivités seront de nouveau mises à contribution dans l'objectif de réduction du déficit public. Le curseur varie en fonction des candidats, sauf peut être un ou 2, je ne sais pas s'ils accéderont aux destinées du pays, mais beaucoup de candidats annoncent d'ores et déjà de nouvelles sollicitations financières auprès des collectivités. Clairement il faut se préparer pour l'après 2018 puisque on a une garantie sur 2016, 2017 et 2018 de maintien de la dotation. Il faut se préparer à une baisse des dotations. Pour nous ce sera une baisse à partir du point haut car on a fait Vire Normandie. Pour d'autres collectivités, ce sera une baisse à partir du point bas donc là, de vraies difficultés.

Il faut donc anticiper cela. On ne peut pas se dire qu'on est tranquille jusqu'à fin 2018. Il faut être vigilant dès maintenant par rapport à la maîtrise des dépenses de fonctionnement. C'est absolument essentiel. C'est une information qu'on peut faire passer à nos cadres, qui feront circuler dans l'ensemble des services. Mais on se doit d'être dès maintenant vigilant, et d'anticiper les baisses de dotations à venir dans les deux, trois ans qui viennent. Vous avez indiqué, Catherine, que globalement, la fiscalité dynamique sur le territoire est la fiscalité économique. C'est à dire qu'on a la chance d'être sur un territoire où beaucoup d'entreprises investissent et se développent, créant de la richesse et créant de l'impôt, mais cet

impôt va aujourd'hui à la communauté de communes puisque c'est le choix qui a été fait. La fiscalité professionnelle unique va être la recette principale de la communauté de communes et toute la fiscalité économique va à la communauté de communes qui nous reverse des attributions de compensation. Mais la base de calcul des attributions de compensations est figée, ce qui veut dire que dans 5 ans, on aura la même base de calcul des attributions de compensation qu'aujourd'hui. Sauf si les élus se mettent d'accord mais ce n'est pas évident car les attributions de compensations, telles qu'elles sont calculées cette année, et c'est pour ça qu'il y a tout un travail qui va être fait au niveau de la communauté de communes dans le cadre de ce qu'on appelle la CLECT qui est la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées. C'est un travail très précis pour savoir quelles vont être les attributions de compensation reversées au niveau communal.

La dynamique de l'impôt économique va à la communauté de communes. Ce qui reste au niveau communal, c'est l'impôt "Ménages", plus les dotations de l'état. Ce dont on a la maîtrise puisque c'est nous qui fixons les taux d'imposition. L'impôt "Ménages" sur le territoire n'est pas un impôt dynamique, on l'a vu. Le niveau de revenus est faible, il ne faut pas s'attendre à une augmentation même faible de l'impôt "Ménage". La fiscalité économique pose d'autres enjeux à venir pour l'intercommunalité : dans l'avenir, la commune nouvelle, Vire Normandie pourra-t-elle assumer seule les charges de centralité de l'ensemble du territoire dans la mesure où elle n'aura pas les ressources dynamiques nécessaires?

Ces questions apparaîtront forcément dans les années qui viennent. C'est trop tôt pour les poser parce que notre communauté de communes est en train de se constituer. Il y a par exemple des questions qui se posent autour du centre aquatique de Vire : est-ce Vire Normandie où y a-t-il une vocation plus large puisqu'on accueille aussi d'autres personnes des territoires voisins? Nous sommes en phase de démarrage de la nouvelle communauté de communes mais ces questions-là devront être posées à un moment.

En tout cas, vous avez raison, tout ça doit nous appeler à la vigilance ça c'est évident. Nous devons maîtriser nos dépenses. Est-ce qu'il y a d'autres questions ? ».

**Annie BIHEL :** « Concernant notre capacité d'autofinancement, on a vu qu'on est passé de 975 000 ? À 882 000 ? Ces chiffres sont provisoires et ce n'est qu'un débat d'orientation budgétaire, mais je vous l'ai dit tout à l'heure, nous allons travailler avec Madame BOUVET de façon à établir une prospective financière sur les années à venir pour justement essayer le plus possible de conserver cette CAF (Capacité d'AutoFinancement). Nous avons rappelé que, à partir de 2018, nous perdrons des dotations, je peux vous donner à titre indicatif la différence entre les dotations de 2015 et les dotations de 2016. De fait, Vire Normandie a certaines dotations qui ont disparu et d'autres qui sont apparues à la place et la différence, sans compter les sommes que l'on aurait dû verser pour la participation au redressement des finances publiques, la différence actuellement est de 292 436 € , que nous avons en plus, du fait d'avoir créé Vire Normandie, sans compter ce que nous aurions dû dépenser autrement, ce qui n'est pas négligeable quand on regarde notre capacité d'autofinancement.

Pour en revenir à la Silver Economie et aux revenus moyens que j'ai cités : il est vrai que nous avons beaucoup de personnes âgées sur notre territoire. Beaucoup plus que la moyenne française. Ce n'est pas uniquement la population et les retraités, mais aussi les salariés. Nous sommes vraiment reconnus ici comme étant une population qui a peu de formation et donc des revenus faibles. Ce n'est pas uniquement le fait que l'on soit une population vieillissante mais aussi le fait que nous avons des salariés qui ont un niveau faible de formation et donc des revenus modestes ».

**Nadine POTHIER :** « Je voulais juste resituer un peu le contexte par rapport à la Silver Economie parce que il y a quand même aussi toute une part de dépenses liées à la prise en charge des personnes âgées qui se fait par le Département, donc pas au niveau de notre territoire: L'APA, les financements d'hébergement, etc ...

Ce ne sont pas les communes qui prennent cela en charge. Par contre, les emplois générés par tout ce qui est des services aux personnes âgées, ça ce sont des emplois qui sont, sur Vire, non délocalisables et qui apportent une dynamique, un peu de richesse et des emplois qui ne sont pas forcément qualifiés mais qui peuvent répondre à une population qui est à la recherche d'une activité et qui peut, par une formation relativement rapide avec la MFR ou autre, développer justement ces services à la personne qui se spécialisent et qui deviennent de plus en plus compétents. Il ya là un véritable développement de services spécialisés pour tout ce qui est de l'aide à domicile et divers services médicaux et paramédicaux.

Je pense que même s'il serait plus intéressant d'avoir des familles et des enfants parce que cela génère d'autres activités, la prise en charge des personnes à domicile vieillissantes génère également une partie de Silver économie qui ne sont pas forcément le développement de loisirs ou de voyages, mais aussi toute une prise en charge de ces personnes au quotidien ».

**Marc ANDREU SABATER :** « En guise de conclusion, je voulais saluer la bonne santé de la collectivité. Nous en sommes au DOB, on aura le vote du budget dans quelques semaines, il a été bon de

rappeler les grands indicateurs qu'on a aujourd'hui sur notre capacité d'autofinancement qui est globalement stable. Nous verrons ce que donne le FPIC parce que si on a 120 000 € de FPIC auxquels il faut rajouter les excédents cumulés qui sont à hauteur d'environ dix millions d'€, la collectivité est très saine bien qu'en réalité elle a plus de dix millions d'€ d'excédents, ce qui est colossal et tant mieux. Dix millions, plus les excédents de cette année. On est bien à onze millions d'€ d'excédents cumulés. Pour les chiffres de la dette qui ont été donnés par Annie on a moins 396 € par habitant contre 944 pour les communes de notre strate. Nous sommes une collectivité qui est peu endettée : 27,53 % de taux d'endettement contre 73,4 % dans les communes de notre strate avec, vous l'avez vu, la courbe de la dette qui est en baisse qui montre qu'on n'est pas endetté. La courbe baisse de manière très sensible dans les années à venir donc non seulement nous sommes peu endettés mais en plus on va se désendetter très fortement, ce qui est un élément majeur.

Je reviens sur les taux de subventions, Annie Bihel remercie Annie Rossi pour les recherches des taux de subventions. Les subventions sont un axe majeur, alors on s'est dit qu'il fallait aller chercher le maximum de subventions à l'extérieur. Il y a plein de possibilités qu'on ne connaît pas forcément et croyez-moi nous sommes d'une grande efficacité sur l'obtention de subventions sur tous les projets d'investissements qu'on mène avec un taux plus élevé que pour d'autres collectivités sur d'autres territoires qui n'ont pas la même stratégie et qui ne sont pas organisés de la même façon pour aller chercher les financements.

D'autres subventions vont arriver puisqu'on va signer des contrats avec les grandes collectivités que ce soit le Département ou la Région dans les mois qui viennent, qui vont nous garantir, sous réserve qu'on ait des projets à présenter bien sûr, mais on va obtenir des subventions importantes dans le cas des contrats de territoire avec le Département, dans le cas des contrats avec la Région, dans le cas des contrats de Ruralité avec l'état, donc on a encore des ressources à aller chercher à l'extérieur pour nous aider à cofinancer nos projets. En même temps, on a une population qui a des besoins et à laquelle on apporte des réponses. Je cite des exemples qui sont très loin d'être anecdotique : le travail qui est fait actuellement par Valérie Olivier et Nadine Letellier sur la politique Jeunesse pour faire en sorte qu'on puisse permettre à tous les enfants de Vire Normandie d'accéder aux politiques Jeunesse qui était mis en place au départ sur la ville centre, pour les familles, pour les enfants c'est un vrai plus qu'on apporte à la population. C'est un début car il y aura beaucoup d'autres choses à faire en ce sens. Dans le cas d'une collectivité qui est en très bonne santé, et bien on augmente les services à la population. Imaginez, si nous avons été dans un contexte de baisse de dotation tel que beaucoup de collectivités l'ont connu, on ne serait pas dans l'extension des services à la population mais plutôt dans le maintien voire d'une limitation de certains services parce que il aurait fallu qu'on trouve des ressources pour compenser la baisse de dotation. Peut-être le recours à l'impôt, peut-être la baisse de l'investissement etc... Tout ça est quand même très cohérent : une situation saine de la collectivité mène à une augmentation de nouveaux services à la population et un niveau d'investissement qui est quand même très élevé. Se dire qu'on va investir vingt six millions trois € dans les années qui viennent c'est quand même très important et ça c'est aussi important pour nos entreprises. Notre rôle de collectivité c'est aussi d'amener du travail aux entreprises du territoire et aux salariés. A travers cette politique d'investissements, on peut investir. Si on a une collectivité aujourd'hui en bonne santé, on le doit aux équipes municipales de Vire Normandie puisqu'on cumule la gestion des 8 communes qui étaient bien gérées et donc forcément Vire Normandie profite de cette bonne gestion. Je souligne en tant que maire délégué de Vire qu'on a hérité aussi d'une collectivité bien gérée. Tout ça fait qu'aujourd'hui, on est dans une situation qui nous permet d'envisager l'avenir avec sérénité et responsabilité. Plus que d'autres territoires qui n'ont pas fait ce choix d'organisation que nous avons fait.

Il n'y a pas de vote sur le DOB, il faut simplement prendre acte. Je vous propose donc qu'on prenne acte de ce Débat d'Orientation Budgétaire en remerciant encore vraiment infiniment Annie parce que c'est un gros boulot, très pédagogique ».

**Annie BIHEL :** « J'ai oublié tout à l'heure mais je voudrais dire un grand merci à Michael qui a réussi, alors que nous ne nous étions pas du tout concertés, à me suivre au niveau des pages. Merci beaucoup ».

**Marc ANDREU SABATER :** « Très bien. Je vous propose de passer au point suivant. Merci à vous.

Je vais laisser la parole à Nicole DESMOTTES pour une délibération importante. Nous parlions de recherche de subventions, nous allons chercher un peu d'argent du côté de l'état via la DETR ».

*Le Conseil municipal prend acte du Débat d'orientations Budgétaires.*

## **2 DETR :**

## **a) Roullours - Construction d'un espace mutualisé d'animation locale (revitalisation "centre bourg")**

**Nicole DESMOTTES** : « Nous devons solliciter une subvention auprès de l'état dans le cadre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux. L'année dernière déjà, on avait proposé ce dossier qui a été retenu et qui était très important pour notre territoire, c'était le PSLA. On ne peut que s'en réjouir parce que c'est un projet d'intérêt général. La construction de l'espace mutualisé d'animation locale qu'on envisageait, est enfin initiée depuis 2015 sur le territoire de la commune historique, qui maintenant, est devenue commune déléguée et a pour objectif de tisser du lien social et de permettre aux associations locales (Quand je dis local bien sûr c'est la commune déléguée mais aussi les communes environnantes). Ce projet vient en complément de la salle de Vaudry puisqu'elle est de taille complémentaire qui répond davantage à des associations plus réduites, des familles moins nombreuses etc ... Ces locaux permettront d'accueillir comme je l'ai dit les différentes associations mais aussi le relais assistants maternelles, les activités périscolaires en dehors des salles de classe, de permettre l'extension de la bibliothèque locale puisque lorsque nos aînés se retrouvent, on ouvre la bibliothèque, ce qui permet à nos aînés qui sont là de prendre des livres pour pouvoir les porter aux personnes malades ou invalides à domicile donc une visite et de la lecture, c'est je pense ce type de service qu'il faut développer.

Notre maître d'œuvre a fait un estimatif d'avant-projet sommaire qui s'élève à 997 000 € auxquels on ajoute les 5 pour 100 de dépenses imprévues ce qui fait un montant global de 1 046 850 €. Nous sollicitons de l'Etat une subvention à hauteur de 40 pour 100, ce qui veut dire que 30 pour 100 seraient financés par les fonds propres de la collectivité et 30 pour 100 par un éventuel emprunt mais ce n'est pas l'objet de ce soir puisque les taux sont très bas. On en reparlera. Vous avez les chiffres devant vous, je ne vais pas les répéter. Ce qui vous est demandé ce soir c'est d'accepter l'estimation prévisionnelle de 1 046 850 euros hors taxes, de solliciter une subvention auprès des services de l'état au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux, de solliciter des demandes de subventions auprès d'autres collectivités territoriales, d'inscrire au budget 2017 les crédits nécessaires qui correspondent à cet investissement et d'autoriser monsieur le maire à signer tous les documents afférents à la bonne exécution du présent rapport. Je voudrais simplement ajouter quelques points si vous avez des interrogations : ça peut vous paraître une dépense importante mais on avait provisionné depuis quelques années puisque au 31 décembre 2015 le compte administratif faisait qu'on apportait 580 000 € au budget de Vire Normandie et que l'endettement de la commune est très faible puisque Annie disait tout à l'heure qu'on était à 396 euros et nous, localement commune déléguée, on est à 217 euros par habitant sachant que l'emprunt est aujourd'hui de 220 000 €.

### **Question inaudible**

**Nicole DESMOTTES** : « Alors, la pièce principale peut contenir deux cents personnes. Sur un côté on aura une pièce attenante qui peut s'ouvrir et donner un élargissement de 40 mètres carrés pour 40 personnes. Ceci pour limiter les frais de fonctionnement parce que l'hiver on n'est pas tenu de chauffer une trop grande surface pour accueillir des petits groupes : lorsque les associations se réunissent en bureau, le relais assistants maternelles, les activités périscolaires (2 fois par semaine) ... ».

### **Question inaudible**

**Nicole DESMOTTES** : « A proximité, si vous connaissez un petit peu le secteur du bourg, sur le terrain propriété de la commune qui se trouve un petit peu en arrière, de façon à sécuriser davantage par rapport à la route départementale et aussi permettre de recréer un cœur de bourg parce que il y a un chemin piétonnier qui relie cette salle à l'école.

Il y a des zones humides mais on n'est pas dans la zone humide. Effectivement la salle qui existe aujourd'hui si on devait la construire ne serait pas là parce que c'était une zone humide avec le ruisseau qui est canalisée juste en limite du bâtiment actuel. La salle actuelle sera déconstruite peut être courant 2019. Ce sont 2 classes mobiles qui étaient sur Caen qui ont été jumelées, aimantées par des habitants de la commune en 86 et aujourd'hui je dirais qu'elle est non seulement obsolète mais il y a un carreau qui s'est trouvé cassé ce qui veut dire qu'il ne faut pas qu'on espère qu'elles perdurent trop longtemps.

Qui est contre, qui s'abstient ? Alors merci beaucoup ».

**Marc ANDREU SABATER** : « Merci Nicole. Je suis très content qu'on puisse passer cette délibération ce soir et qu'elle puisse être approuvée à l'unanimité. Quand on a fait Vire Normandie, on a inscrit dans la charte que tous les projets qui étaient portés par les communes déléguées seraient menés à bien et celui là a été porté par la commune de Roullours. C'est une délibération importante qui acte ce projet qui sera mené

à bien .

On va passer à la délibération suivante. C'est Gaëtan qui rapporte. Compte-tenu de la configuration de cette salle, tous les membres du bureau ne sont pas face à vous mais ça leur donne l'occasion de passer au pupitre ».

*Vote : Adopté à l'unanimité*

## **b) Travaux et équipements scolaires**

**Gaëtan PREVERT** : « Donc en fait, le principe est simple. Dans la commune de Vire commune déléguée, tous les élus ont des tablettes et donc à côté du petit vidéo-projecteur là, il y a une petite boîte qui nous permet de transmettre le signal des tablettes et qui pourrait nous permettre de rendre nos interventions un petit peu plus dynamique si cela fonctionne bien. J'interviens par rapport à la DETR que Nicole nous a présentés à la salle multifonctions de Roullours, par rapport aux travaux qui pourraient être réalisés dans les écoles de Vire et qui pourraient donner lieu à des subventions de la DETR.

Le nombre d'habitants diminue depuis plusieurs années sur Vire et même sur Vire Normandie et qu'il y a une baisse du nombre d'enfants et que depuis plusieurs années on s'interroge sur l'avenir des écoles de Vire, commune déléguée. Vous avez forcément entendu parler que nous avons pris des décisions qui nous permettent de relancer nos politiques de travaux dans nos écoles qui étaient arrêtés depuis quelques années maintenant. Nous avons de gros travaux à faire, de rénovation et surtout des travaux pour diminuer les dépenses énergétiques. Donc un entretien de maintenance sur le parc immobilier et afin de permettre l'amélioration de l'accueil physique des enfants aussi bien en termes de sécurité que de confort, la commune souhaite mettre en œuvre le plan d'investissement que vous avez sous les yeux ».

**Marc ANDREU SABATER** : « La question de Catherine GODBARGE, c'est : quelles écoles sont concernées ? ».

**Gaëtan PREVERT** : « Les écoles qui nécessitent des travaux sur les façades sont les écoles Castel, l'école Malraux et l'école Neuville. Les travaux qui peuvent être importants au niveau sanitaire sont à l'école de la Tour aux Raînes et d'autres à Neuville. Les travaux de ventilation sont à l'école Castel. Le chauffage, c'est dans les écoles que je viens de citer ».

**Catherine GODBARGE** : « Merci. Mais c'est quand même directement liés à la politique scolaire, à la sectorisation scolaire. Je vois que vous allez refaire Neuville qui est quand même une école, ce n'est pas le débat aujourd'hui, mais il y a d'autres écoles qui pourrait fonctionner et qui ont des locaux tout à fait corrects et qui n'ont pas besoin de tant de travaux ».

**Gaëtan PREVERT** : « Il n'est pas question de refaire les écoles ».

**Catherine GODBARGE** : « Mais l'entretien de Neuville, c'est bien des gros travaux quand même! Vous parlez de la petite école maternelle de Neuville ? C'est ça oui ? Il y a d'autres écoles maternelles sur Vire qui n'ont pas besoin de travaux. L'école Saint Exupéry n'a pas besoin de travaux de ce type là. Vos choix de sectorisation n'ont pas tenu compte complètement de la nécessité des travaux ».

**Gaëtan PREVERT** : « Non c'est d'abord le bien être des enfants. Mais on pourra en reparler à une autre occasion ».

**Marc ANDREU SABATER** : « Y a-t-il des oppositions, des abstentions ? Je vous remercie. Alors, délibération suivante ça concerne la MJC une demande d'avances de subventions ».

*Vote : Adopté à l'unanimité*

## **3 Demande d'avance de subvention 2017 – La Maison des Jeunes et de la Culture**

**Annie BIHEL** : « Ce serait beaucoup plus rapide que le premier point. C'est simplement une demande d'avance que fait la MJC. Ce n'est pas du tout un changement au niveau de sa subvention mais une avance de 30 000 € d'une part et 35 512 € d'autre part jusqu'au vote du budget 2017 ».

**Marc ANDREU SABATER**

Alors y a-t-il des oppositions, des abstentions ? Je vous remercie ».

*Vote : Adopté à l'unanimité*

## URBANISME/HABITAT

### **4 Programme Local de l'Habitat (PLH) – Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) – Subventions aux particuliers**

**Nicole DESMOTTES :** « Deux délibérations : la première qui concerne l'OPAH pour un propriétaire bailleur qui a rénové deux logements Place du 6 juin. Les travaux sont terminés. C'était des travaux conséquents, ce qui vous est demandé c'est de pouvoir payer les subventions allouées d'une part par la commune déléguée de Vire et d'autre part par la commune de Vire Normandie.

Est ce qu'il y a des oppositions, des abstentions ? Je vous remercie.

La 2ème délibération concerne l'action 2 du Programme Local de l'Habitat, une rénovation de façade qui s'est effectué rue du Neufbourg.

Est- ce qu'il y a des oppositions, des abstentions ? Merci beaucoup ».

*Vote : Adopté à l'unanimité*

### **5 PLH - Action n° 2 : Subvention d'une opération rue du Neufbourg**

**Pas d'intervention**

*Vote : Adopté à l'unanimité*

## TRAVAUX, SYSTEMES D'INFORMATION, TRANSITION ENERGETIQUE

Thématique "Transition énergétique "

### **6 Installation de bornes de recharge électrique pour véhicules dans les communes déléguées**

**Gérard MARY :** « Cette délibération concerne les bornes de recharge pour les voitures électriques. Ce sont des décisions qui ont été déjà prises avant la création de Vire Normandie, aussi bien à Coulonces, qu'à Vaudry, qu'à Saint-Germain de Tallevende ».

**Marc ANDREU SABATER :** « Y a -t-il des oppositions, des abstentions ? La Délibération est adoptée ».

*Vote : Adopté à l'unanimité*

## PERSONNEL

### **7 Prolongement d'un contractuel aux finances sur le grade d'adjoint administratif du 1er mars au 31 mai 2017**

**Pas d'intervention**

*Vote : Adopté à l'unanimité*

**8 Transformation au nom du principe d'unicité de carrière d'un emploi d'assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe à 6 heures hebdomadaires en un emploi d'assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe 6 heures hebdomadaires**

**Pas d'intervention**

*Vote : Adopté à l'unanimité*

### MODIFICATION DES STATUTS

**9 SIVOM DE SAINT-SEVER – Modification statutaire**

**Pas d'intervention**

*Vote : Adopté à l'unanimité*

### FONCTIONNEMENT DES ASSEMBLEES DE VIRE NORMANDIE

**10 Modification des commissions municipales**

**Serge HAMEL :** « Une petite remarque sur la commission qui a été modifiée dans son intitulé "Collecte et traitement des déchets ménagers et déchets assimilés" car on ne va plus traiter cet aspect déchets et c'est un peu regrettable parce que la notion de proximité est, je crois très importante et je vois pas comment ça va se passer. L'Intercom va-t-elle pouvoir gérer nos problèmes, nos améliorations potentielles qu'on devrait mettre en oeuvre au niveau de notre commune voire même de nos communes historiques ? J'ai peur qu'on perde vraiment une efficacité sur ce sujet quoi ».

**Marc ANDREU SABATER :** « Alors effectivement c'est une bonne remarque. On se fait la même remarque sur le développement économique par exemple en se disant que nous sommes quand même le principal bassin d'emploi et donc il est évident que on ne peut pas déléguer complètement à la nouvelle collectivité ces questions là il faut aussi que les élus du territoire globalement aient leur mot à dire, qu'ils puissent donner un avis et connaître les différents dossiers, c'est pour ça qu'on propose de fonctionner en groupes de travail que ce soit sur la question des déchets, pour voir les problèmes d'organisation sur le territoire. Cela veut dire qu'il y a nécessité effectivement que des élus du territoire continue à s'intéresser à ces questions là, que ce soit les déchets, le développement économique ou, autre. Donc ça va continuer à fonctionner parce qu'effectivement ce serait pas une bonne chose de couper complètement le lien de proximité notamment avec nos agents ».

**Serge HAMEL :** « Et tu as soulevé aussi une 2ème question sur le développement économique. On a parlé de développement territorialisé. J'ai du mal à comprendre, est ce que c'est dans ta réponse des groupes de travail, est ce qu'on a une première réponse ? ».

**Marc ANDREU SABATER :** « Oui, en fait, sur le développement économique, il y a deux niveaux. Par exemple l'entreprise qui veut s'installer, un artisan, un industriel, un investisseur ou une entreprise sur le territoire qui veut se développer va aller voir l' élu de proximité. Elle ne va pas aller voir forcément le président de la communauté de communes. Il se trouve que c'est moi à Condé en Normandie mais les

industriels vont aller voir les élus qu'ils connaissent au quotidien et avec lesquels ils travaillent tous les jours. C'est pour ça qu'on a fait effectivement sur le développement économique ce choix de vice-président territorialisé. Pour nous c'est Serge COUASNON qui va être Vice-Président en charge du développement économique pour être en proximité du monde économique pour répondre à leurs attentes et les accompagner dans leur projet. ça c'est le premier niveau.

Et il y a le niveau de l'attractivité du territoire, c'est à dire comment on développe une politique à l'échelle du territoire de l'EPCI de promotion du territoire à travers de la communication de la présence dans des salons etc ... Toute une stratégie qu'on peut avoir pour faire la promotion du territoire pour inciter les acteurs économiques à venir s'y installer donc ça c'est un autre niveau qui sera à la pris en charge au niveau de la commission de l'EPCI par l'ensemble des élus de la commission développement économique de l'intercom de la Vire au Noireau.

2 niveaux : la proximité pour les acteurs économiques avec des interlocuteurs qu'ils connaissent, avec lesquelles ils ont l'habitude de travailler et la réflexion plus large par rapport à des territoires. Quand on regarde Flers, par exemple, comment ils se sont organisés depuis 15 ans, c'est une grosse force de frappe. Cela n'a rien à voir avec nous. Nous devons développer la même force de frappe qu'eux. Quand on voit maintenant la grande intercommunalité autour d'eux, le sud Manche, le Mont Saint Michel, Avranches, Mortain, ce sont des grosses forces de frappe dans ces territoires donc nous, il faut absolument qu'on soit capable de vendre notre territoire, de le faire connaître, d'en faire la promotion auprès des acteurs économiques ou à l'externe. Ce sera les enjeux de la commission à l'échelle de l'EPCI.

Y a-t-il des oppositions, des abstentions ? Je vous remercie ».

*Vote : Adopté à l'unanimité*

## 11 Indemnité de fonctions des élus locaux

**Marc ANDREU SABATER :** « Je précise que ça ne change rien au montant global des indemnités Y-a-t-il des questions ? Des oppositions, des abstentions je vous remercie ».

*Vote : Adopté à l'unanimité*

## COMMUNES DELÉGUÉES

### COMMUNE DELEGUÉE DE VIRE

## CULTURE

### 12 Demande d'avance de subvention 2017 – Théâtre Le Préau

**Marc ANDREU SABATER :** « Je précise qu'en ce qui concerne le Préau, ils vont devenir Centre Dramatique National ce qui est quand même pas rien. Je vous rappelle qu'en Normandie il va trois centres dramatiques nationaux Rouen, Caen et nous. C'est quand même quelque chose donc on aura probablement à s'interroger pour voir comment on peut les accompagner puisque la Région et l'Etat eux augmentent leur participation au Théâtre du Préau dans le cadre du passage en Centre Dramatique National mais ça on aura l'occasion d'en parler au niveau de la commune déléguée de VIRE. Maintenant c'est Gaëtan pour le bicross ».

*Vote : Adopté à l'unanimité*

## URBANISME

### 13 Section BI-CROSS - Réalisation d'une structure métallique couverte – Signature de l'autorisation d'urbanisme

**Marc ANDREU SABATER :** « Y a -t-il des questions ? Y a -t-il des oppositions ? des abstentions ? Je vous remercie. Il y aura une grande compétition et c'est aussi à cette occasion que l'on propose cette

délibération une grande compétition sur le terrain de bicross en 17 mai ».

***Vote : Adopté à l'unanimité***

## AFFAIRES FONCIERES

### 14 Programme d'habitat La Mercerie : modification du découpage des lots n° 28 et 28 bis du hameau C

Serge COUASNON : « Y-a-t-il des questions, des abstentions ? Merci pour votre confiance ».

*Vote : Adopté à l'unanimité*

## COMMUNE DELEGUÉE DE ROULLOURS

### 15 Tarifs – modification de la délibération du 15 décembre 2016

Nicole DESMOTTES : « Il y a des questions ou des abstentions les oppositions alors merci beaucoup ».

**Marc ANDREU SABATER** : « Eh bien écoutez nous avons terminé ce Conseil Municipal. On va devoir modifier la date du conseil municipal telle que nous l'avions prévu initialement puisque ça concerne le vote du budget et qu'il nous manque des informations qu'on aura un petit peu plus tard. On est obligé de décaler le prochain conseil municipal qui était prévu normalement le 27 mars, on doit le décaler au lundi 3 avril à 20 heures dans cette même salle. Cela vous donne satisfaction ? On essaiera d'être aussi rapide.

Cela nous oblige à modifier les dates de bureau et de commissions des finances donc pour ce qui concerne le bureau, je vous propose pour les membres du bureau que nous réunissions le lundi 20 mars à 15 heures. La commission des Finances est reportée au 14 mars au lieu du 8 mars.

Bonne soirée à vous tous merci encore une fois de votre présence ».

*Vote : Adopté à l'unanimité*

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 heures 15.**